

Réunion du 18 avril 2024

OA de la LFBTA
 Secrétariat administratif et direction technique

Procès-verbal

Liste des présences

Nom	Fonction	Présent	Absent
Manuel PEREMANS	Président – Trésorier	En ligne	
Toni DI PIERDOMENICO	Arbitrage	En ligne	
Aude NESTE	Secrétaire générale	En ligne	
Frédéric ADAM	Sport	En ligne	
Sophie VAN DE BORNE	Communication	En ligne	
Laurence KIPS	HR	En ligne	
Philippe D'HONT	Logistique – Ethique		Excusé
Thierry NICOLAY	Secrétaire administratif	En ligne	
Valérie VAN AVERMAET	Directrice technique	En ligne	

Lieu : ~~Rue Maurice Tessaert, 5 5150 FLOREFFE~~

Ordre du jour

1. Première partie – Points de discussions.....	2
1.1. Secrétariat administratif	2
1.1.1. Reconnaissance de la fédération	2
1.1.2. Organisation actions au profit des archers du pôle LFBTA	3
1.1.3. Questions statuts - ROI.....	3
1.2. Direction technique.....	4
1.2.1. Haut niveau	4
1.2.2 Formation des cadres.....	6
1.3. Trésorerie	6
1.4. Handisport.....	7
1.4.1. Fichier de référence handisportif.....	7
1.4.2. Contact LFBTA auprès de la LHF.....	7
1.4.3. Détection LHF.....	7
1.5. Agenda	7
2. Deuxième partie – Tasks manager	8

1. Première partie – Points de discussions

Le président ouvre la réunion à 19h45.

1.1. Secrétariat administratif

1.1.1. Reconnaissance de la fédération

Situation : Nous devons rentrer un dossier de demande de reconnaissance auprès de l'Adeps pour continuer à être reconnu comme une fédération par nos organes subsidiant. Les dossiers doivent être rentrés pour le 30 juin 2024. Idéalement, faire en sorte que tout soit en ordre pour le 31 mai.

Constitution du dossier

Le dossier doit contenir :

- 1) Copie des statuts et preuve de leur publication au Moniteur ;
- 2) Copie du ROI ;
- 3) Copie de la police d'assurance RC et accident corporel ;
- 4) Liste des membres de l'OA ;
- 5) Liste des cercles affiliés ;
- 6) Liste des membres du personnel ;
- 7) Rapport d'activité ;
- 8) Copie des statuts et composition de l'OA de la fédération nationale dont nous faisons partie (= RBA) ;
- 9) Liste des instances sportives communautaires, nationales, internationales ou olympiques dont nous faisons partie ;
- 10) Relevé des mesures prises pour assurer la sécurité des membres, accompagnateurs, spectateurs et participants aux activités que nous organisons ;
- 11) Copie du règlement médical ;
- 12) Ne nous concerne pas (indemnités de formation lors des transferts) ;
- 13) Plan de féminisation de la fédération.

Etat d'avancement

Points 1 et 2 : Le Moniteur n'a pas encore publié nos statuts, le ROI n'est donc officiellement pas encore valide (et ne le sera qu'après publication des statuts).

Points 3 à 6 : En ordre

Point 7 : Nous ne savons pas exactement ce qui constitue le rapport d'activité : Nombre de membres ? De compétitions ? Etat des lieux de la formation des cadres ? Rapports des AG précédentes ?

→ **Manu va demander au référent du service des subventions de l'Adeps ce qui constitue le rapport d'activité de la fédération, et ce que l'Adeps entend par « instances ».**

Point 8 : Potentielle problématique au niveau de la RBA, car la dernière modification statutaire date de 2017 : il se pourrait donc que les statuts de la RBA ne soient pas à jour.

→ Thierry a pris contact avec Erik De Bevere à ce sujet.

Point 9 : A établir.

Point 10 : Des mesures existent mais ne font pas l'objet d'un document à part entière.

→ Toni va reprendre les différentes mesures qui figurent dans le guide compétition, et établir un rapport.

Points 11 et 12 : En ordre.

Point 13 : Nous n'avons jamais établi de plan de féminisation en LFBTA, mais l'Adeps a présenté un colloque (auquel Aude est allée) qui pourrait être source d'inspiration. Ce sera l'occasion d'intégrer la féminisation dans le plan stratégique global de la LFBTA.

NB : Nous sommes environ à 30-33% de femmes en LFBTA, ce qui s'ancre dans la moyenne des fédérations sportives en Fédération Wallonie Bruxelles.

→ Aude va commencer l'élaboration d'un plan de féminisation.

1.1.2. Organisation actions au profit des archers du pôle LFBTA

Situation : Lors d'une réunion précédente, nous avons émis l'idée de vendre des gaufres au profit des archers du haut niveau. Suite à cela, Laurence a pris contact avec une entreprise, mais il faut encore définir plusieurs choses : le tarif, les dates de début et de fin de vente, minima imposés, etc. QUID des archers handisport de haut niveau sont par défaut inclus dans les bénéficiaires ?

NB : Il serait possible d'ouvrir les ventes aux clubs également pour maximiser les profits.

→ L'OA valide le fait que les handisportifs de haut niveau font partie des bénéficiaires (bien que n'étant pas officiellement dans le pôle d'excellence LFBTA)

→ Laurence et Valérie prévoient une réunion de préparation préalable au groupe de travail.

1.1.3. Questions statuts - ROI

1) Quand est prévu la publication des nouveaux statuts et du nouveau ROI ?

→ Tout a été transmis au Moniteur, Thierry regarde tous les jours si c'est publié, et nous tiendra au courant quand ce sera le cas.

2) Quel est le timing précis pour l'appel à candidature CPDI ? Valérie souhaiterait informer Paul Urbain correctement.

→ Ce sera fait par Thierry dès que les statuts seront publiés au Moniteur, avec un délai d'un mois pour remettre une candidature. Aude publiera également dans L'Archer, et Sophie dans la newsletter et sur les réseaux sociaux.

1.2. Direction technique

1.2.1. Haut niveau

European Olympic Qualification et Championnat d'Europe - 4-12 mai à Essen

Sélection :

- Recurve Men : Theo Carbonetti - Jarno Desmedt - Arne Collas (+Ben Adriaensen reserve) ;
- Recurve Women : Charlotte Destrooper – Julie Hellemans – Olena Kushniruk ;
- Compound Men : Quentin Croes - Mick Fleurinck ;
- Compound Women : Sarah Prieels ;
- Coaches : Nicolas Rifaut et Marina Prelipcean

Les équipes recurve pour la World Olympic Qualification à Antalya seront décidées après Essen.

Question : Sarah et Quentin souhaitent se rendre en voiture à la compétition (moins de 3h de route, 230km par trajet).

➔ Déplacement en voiture validé par l'OA

Projet Be Gold

Pour info : Arrêt de Elian Van Steen. 50% du budget stages et compétitions était prévu pour lui. La demande a été faite à Be Gold pour récupérer sa partie de budget pour le 3^{ème} recurve sélectionné pour CE et Antalya, à ce jour en attente de réponse.

Journées détection 20 mai et 22 septembre :

Pour info : Les inscriptions ont été lancées via la newsletter, mas à ce jour seules 2 inscriptions.

➔ Sophie relancera la communication sur les réseaux sociaux dès le retour de la Youth Cup de Sofia.

Réunion bilan sportif PP 2023 a eu lieu le 21.03.2024 avec l'Adeps

Pour info : Tout s'est bien déroulé et Jérémy Solot nous soutient +++

Collaboration avec Farhettin Saglam (coach)

Situation : Fahrettin Saglam est un coach turc de tir à l'arc (uniquement recurve) qui vit à Bruxelles depuis 1 an, et compte s'établir pour une longue durée. Il était coach de tir à l'arc dans un club de plus de 400 membres à Izmir (Dogru) et a un diplôme d'Education Physique de l'Université d'Omer.

Il a fait un test concluant avec Marina lors des entraînements du Pôle (23 mars et 6 avril), mais n'a pas encore de permis de travail. La DT souhaite collaborer avec lui dans le cadre des missions suivantes :

- entraînement du Pôle en soutien de Marina (et seul avec Julien quand Marina est en compétition internationale) ;
- encadrement d'un « mini-hub » recurve à Bruxelles avec 3-4 archers du Pôle Jeune (FOA / GSR) – organisation exacte à définir avec Fa et les archers et clubs concernés.

Cela pourrait être financé par le Plan-Programme HN (Valérie et Manu en ont déjà parlé avec Jérémy Solot).

➔ Validé par l'OA. Fahrettin aura un contrat de bénévole (après confirmation par l' AISF que c'est en effet possible).

➔ Valérie organise une réunion avec GSR et FOA et les archers pour mettre cela concrètement en place.

CM Field et 3D prévus en septembre

Question : Faut-il que le team manager soit un membre de l'OA, ou un coach LFBTA, ou est-ce que l'OA est ouvert à ce que ce soit une personne externe (ex : Jean-Marc Delmarche) ?

- ➔ L'OA valide le fait que le team manager puisse être une personne externe.
- ➔ Accord de principe de l'OA pour Jean-Marc Delmarche.

Haut niveau handisport

Situation : Valérie et Manu ont fait tout le suivi du CE para-archery et de Nove Mesto avec la LHF (la LHF a réservé les vols, trouvé le kiné, envoyé une copie du passeport des kinés, Valérie a eu contacts avec les athlètes par rapport à la sélection CE/ Nove Mesto et a dû clarifier la situation de la sélection Paris 2024 + WAREOS + contacts organisateurs).

A l'heure actuelle, plusieurs aspects à gérer :

- sélection et inscriptions / logistique compétitions internationales ;
- entraînements groupe « élites » handisport (pour le moment, c'est dans les mains de Vincent et Eric et payé par la LHF mais cela concerne des archers affiliés à la LFBTA) ;
- contacts avec la LHF.

La LHF n'est pas fermée à ce qu'on envisage une autre organisation pour le HN, à condition que Vincent reste l'entraîneur de Piotr.

Proposition : Valérie devient l'interlocuteur pour le haut-niveau, et Vincent demeure l'entraîneur HN Handisport. Eric ne demeure pas dans le staff handisport, car n'est plus ni dans l'OA : s'il participe aux entraînements, ce sera au même titre que les autres coach individuels et handisportifs.

- ➔ Valérie prévoit une réunion avec la LFH, Vincent, et Manu et/ou Fred pour redéfinir les rôles de chacun.

Equipements nationaux

Situation : Valérie a reçu une commande d'équipements Belgium reçue pour équipe EBHC Autriche juin 2024 :

- Pieter Puttemans affilié à EAC (Eagle Archery Country Club) ;
- Bart DALEMANS affilié à AJB (Archerie Club Juprelle-Bassenge) ;
- Steven Dijkstra affilié à AJB (Archerie Club Juprelle-Bassenge) ;
- Daniel Bungeneers affilié à CAP (Archerie Club Comblain-au-Pont) ;
- Gerald Tyers affilié à ABA (Gd Serment St Sébastien Braine-l'Alleud) ;
- Marie-Noëlle Jaminet affiliée à CAP (Archerie Club Comblain-au-Pont) ;
- Nawal EL BELKASMI affiliée à CAP (Archerie Club Comblain-au-Pont).

- ➔ Validé par l'OA.

Groupe de travail à former pour nouveaux équipements 2025 ?

Pour info : Valérie et Toni souhaitent en faire partie d'un groupe de travail pour les nouveaux équipement sportifs 2025.

Brainstorming politique LFBTA HN 2025-2028

Pour info : Valérie a beaucoup de discussions informelles avec Jul et Nicolas sur la politique de haut niveau à mener en RBA (BSV + LFBTA) pour 2025-2028. Valérie ne peut évidemment pas prendre position seule pour la LFBTA et la Commission Sportive HN LFBTA telle qu'elle est composée ne permet pas cette réflexion car cette commission est plutôt opérationnelle et pas stratégique.

La réflexion 2025-2028 devrait être menée dans les mois à venir avec 1 ou 2 membres de l'OA + la DT + les 2 entraîneurs fédéraux + Nicolas Rifaut pour les recurve. Il faudra être prêt à penser « out of the box » en tenant compte de nos limites financières.

Rappel : Deadline Plan-Programme 2025-2028 : 31 octobre 2025

→ Valérie et Manu constitueront un groupe de travail à ce sujet.

Sponsoring Skylon Compound

Situation : Nicolas Rifaut suggère d'approcher Skylon pour un sponsoring RBA compound.

→ Accord de principe de l'OA.

→ Faire remonter le point en RBA.

1.2.2 Formation des cadres

Formation Animateur LFBTA Hainaut

Pour info : Les inscriptions sont clôturées : 20 inscrits. Thierry a envoyé les notes de créance.

1.3. Trésorerie

Règles financières

Pour info : Manu est en train de rédiger un document faisant l'inventaire des règles budgétaires de la LFBTA.

NB : Les membres de l'OA sont invités à mettre les montants dus pour les frais de GSM et d'internet dans leur note de frais trimestrielle pour faciliter le travail de la trésorerie.

Suivi de la facturation des compétitions internationales par RBA

Situation : Nous n'avons pas encore reçu la facturation du CE Indoor. Cette gestion est compliquée car les archers attendent leur note de créance. De plus, ce n'est pas correct de tout envoyer en fin d'année.

Proposition : Créer un groupe de travail avec BSV pour améliorer cela. Il faudrait que Manu (a minima) fasse partie des personnes ayant accès aux comptes pour pouvoir suivre et faire des paiements.

→ Accord de principe de l'OA.

→ A faire remonter en RBA.

Suivi Be-Gold

Situation : Nous n'avons aucune vue concernant le suivi Be-Gold, et sans doute que la BSV non plus.

Proposition : Créer un groupe de travail (au moins avec Manu) pour effectuer un suivi similaire au plan programme haut niveau.

→ Accord de principe de l'OA.

→ A faire remonter en RBA.

1.4. Handisport

1.4.1. Fichier de référence handisportif

Situation : La LFH a demandé si nous pouvions leur communiquer une liste de handisportifs LFBTA.

→ Thierry est chargé de répertorier les handisportifs au niveau de la fédération.

1.4.2. Contact LFBTA auprès de la LHF

Situation : Suite aux réunions avec la LHF des 25/03 et 09/04, plusieurs questions sont ressorties :

- 1) Qui est le point de contact haut niveau handisport ?
- 2) Quel est le rôle de Vincent au sein du handisport ?
- 3) Est-ce que des archers qui ne sont pas affiliés à la LFBTA mais à des clubs multisports pourraient participer à des compétitions LFBTA sans s'affilier ?

→ 1) Valérie est le point de contact pour le haut niveau handisport en sa qualité de DT. Elle aura donc aussi la charge de la gestion des archers haut niveau handisportifs qui partent en compétition (ex : encodages Wareos, communications relatives aux compétitions internationales, etc).

→ 2) Vincent est le coach handisport, principalement de Piotr (qui est le seul athlète sous statut haut niveau LHF) : il a la charge de l'encadrement des stages handisport auxquels Piotr est convié (et éventuellement d'autres archers handisports si d'application). Il est en contact avec la DT et la LHF et coordonne toutes les actions liées handisport haut niveau.

→ 3) Refus de l'OA que des archers participent à des compétitions s'ils ne sont pas affiliés à la LFBTA.

1.4.3. Détection LHF

Situation : La LFH a demandé à ce que les deux journées de détection soient ouvertes au para-archers. Valérie, Marina et Julien sont d'accord à condition que Vincent soit présent pour gérer la détection handi, et que la salle soit assez grande pour accueillir tout le monde.

NB : La salle de BTS où se déroulent les journées de détection a des escaliers et n'est donc pas accessible aux personnes en chaise.

→ Accord de l'OA sur le principe.

1.5. Agenda

Prochaines réunions OA

- **Jeudi 16 mai** : OA + délégués
- **Lundi 3 juin** : OA

Prochaines réunions de commissions

- **Lundi 22 avril** : Commission Formation (visio)
- **Jeudi 25 avril** : Commission Sportive Haut Niveau (visio)
- **Jeudi 25 avril** : Groupe d'action au profit du haut niveau (visio)

- **Vendredi 26 avril** : Commission jeunes (visio)
- **Lundi 13 mai** : Commission Formation (visio)
- **Lundi 27 mai** : Commission Formation (visio)

Représentation LFBTA

- **Mardi 23 avril** de 9h30 à 12h30 à Jambes : Réunion Adeps "Réflexions sur le plan stratégique globale "PSG" pour l'Olympiade '25-'28" → Valérie sera présente
- **Lundi 20 mai** de 10h à 14h à Sambreville : Journée de détection LFBTA → Valérie et Fred

La réunion prend fin à 21h45

2. Deuxième partie – Tasks manager

	Tâches	Gestionnaire	Deadline
1	Demande d'informations au référent Adeps concernant la demande de reconnaissance	Manu	Prochaine réunion
2	Rapport des mesures qui figurent dans le guide compétition	Toni	Prochaine réunion
3	Plan de féminisation	Aude	Prochaine réunion
4	Communication réseaux sociaux concernant les journées de détection	Sophie	Après la Youth Cup de Sofia
5	Avancée du contrat de bénévole de Fahrettin	Valérie/ Manu	ASAP
6	Réunion pour définir les rôles de chacun dans le haut niveau handisport	Valérie / Manu	ASAP
7	Sponsoring Skylon compound à faire remonter en RBA	Aude	Prochaine réunion RBA
8	Créer un groupe de travail avec BSV pour le suivi de la facturation RBA	Aude	Prochaine réunion RBA
9	Créer un groupe de travail avec BSV pour le suivi Be Gold	Aude	Prochaine réunion RBA
10	Répertorier les handisportifs au niveau de la fédération	Thierry	ASAP

Signatures